

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil dix-neuf, le quatre du mois d'avril, le Conseil communautaire de COMBRAILLES SIOULE ET MORGE, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle polyvalente située à Prompsat, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MOUCHARD, Président,

Date de convocation : 29 mars 2019

Présents :

Membres Titulaires : MM. & Mmes ARCHAUD Claude, BONNET Grégory, BOULEAU Bernard, CAILLET Pascal, CAUDRELIER-PEYNET Valérie, CHANSEAUME Camille, CHARBONNEL Pascal, CHATARD Marie-Pierre, COUCHARD Olivier, CRISPYN Guillaume, DA SILVA José, DREVET Yannick, GATIGNOL Joëlle, GENDRE Martial, GUILLOT Sébastien, HOVART Liliane, LAMAISON Marie-Hélène, LAMBERT Bernard, LANGUILLE André, LESCURE Bernard, MANUBY Didier, MASSON Yannick, MOUCHARD Jean-Marie, MUSELIER Jean-Pierre, PERROCHE Paulette, PIEUCHOT-MONNET Chantal, ROGUET François, SCHIETTEKATTE Charles, SECOND Jean-François, VALANCHON Annie, VALENTIN Gilles et VIALANEIX Michèle,

Membres suppléants avec voix délibérative : M. JOUBERTON Dominique (suppléant de M. LANNAREIX Jean-Pierre),

Procurations : M. BALLY Franck à M. LAMBERT Bernard, Mme DOSTREVIE Corinne à M. DA SILVA José, M. ESPAGNOL Alain à Mme VIALANEIX Michèle, M. GEORGES Denis à M. DREVET Yannick, Mme LOBJOIS Corinne à M. MANUBY Didier, M. LOBREGAT Stéphane à M. MOUCHARD Jean-Marie, Mme MEGE Isabelle à M. GUILLOT Sébastien, M. POUZADOUX Jean-Paul à Mme PERROCHE Paulette, M. SAUVESTRE Daniel à Mme PIEUCHOT-MONNET Chantal,

Absents/excusés : MM. & Mme BALLY Franck, BARE Michaël, BOULAIS Loïc, COUTIERE Daniel, DE JESUS José, DOSTREVIE Corinne, ESPAGNOL Alain, GEORGES Denis, LANNAREIX Jean-Pierre, LOBJOIS Corinne, LOBREGAT Stéphane, MEGE Isabelle, POUZADOUX Jean-Paul, SAUVESTRE Daniel,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membre en exercice : 46

	<i>Au départ</i>
Nombre de personnes présentes :	33
Nombre de suffrages exprimés :	42
<i>Nombre de procurations</i>	9

Il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Monsieur SECOND Jean-François est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire précédent

Le compte-rendu du Conseil du 28 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des délégations du Président

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2019-043 : AMENAGEMENT DE BUREAUX ADS, SYNDICAT ET ACCUEIL DU CHATEAU DES CAPPONI – COMMUNAUTE DE COMMUNES – BUROCLASS

La proposition de l'entreprise BUROCLASS, sise 25, rue des Frères Lumière, ZI le Brézet, 63 100 CLERMONT FERRAND est acceptée pour un montant de 1 029,64 € HT soit **1 235,57 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2019-044 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A MME X VOLET « LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE » ET « AUTONOMIE ET MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES » DU PIG

Une subvention de **1 350 €** est attribuée à Mme X, située dans la catégorie « ressources très modestes » –63770 LES ANCIZES-COMPS au titre de la prime forfaitaire aux travaux accordée par la Communauté de communes « *Combrailles, Sioule et Morge* » dans le cadre du volet « lutte contre la précarité énergétique » et « autonomie et maintien à domicile des personnes âgées et handicapées » du PIG.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2019-045 : FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU TABLEAU DE COMMANDE POUR L'ASCENSEUR DU CHÂTEAU DES CAPPONI

La communauté de communes « *Combrailles, Sioule et Morge* » accepte la proposition faite par l'entreprise ORONA Centre, 15 rue des Frères Montgolfier, 63170 AUBIERE, correspondant à la fourniture et pose d'un nouveau tableau de commande pour l'ascenseur du Château des Capponi, pour un montant de 850,88 € HT, soit **1 021,05 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2019-046 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A MME X VOLET « AUTONOMIE ET MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES » DU PIG

Une subvention de **550 €** est attribuée à Mme X, située dans la catégorie « ressources très modestes » –63460 TEILHÈDE au titre de la prime forfaitaire aux travaux accordée par la Communauté de communes « *Combrailles, Sioule et Morge* » dans le cadre du volet « autonomie et maintien à domicile des personnes âgées et handicapées » du PIG.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2019-047 : REMPLACEMENT DES COMPTEURS DE BACHEES – PARC DE L' AIZE

La communauté de communes « *Combrailles, Sioule et Morge* » accepte la proposition faite par la société VEOLIA, sise 47 avenue d'allier – 63800 COURNON D'Auvergne pour remplacer les deux compteurs de bâchées de la station bio sur la zone du Parc de l'Aize pour un montant de 408,00 € HT, soit **487,97 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2019-048 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A MME X VOLET « LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE » DU PIG

Une subvention de **800 €** est attribuée à Mme X, située dans la catégorie « ressources très modestes » –63410 CHARBONNIÈRE-LES-VIEILLES au titre de la prime forfaitaire aux travaux accordée par la Communauté de communes « *Combrailles, Sioule et Morge* » dans le cadre du volet « Lutte contre la précarité énergétique » du PIG.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2019-049 : PROGRAMME D' ACTIONS 2019 – BOIS DE BLOT

La communauté de communes « *Combrailles, Sioule et Morge* » accepte la proposition faite par l'Office National des Forêts pour le programme d'action de l'année 2019 concernant le Bois de Blot. Ce dernier consistant en un dégagement manuel de plantation et en des travaux préalables à la régénération naturelle du Bois, est arrêté pour un coût total de **3 780,00 € HT**.

Compte-rendu des délégations du Président – Décisions relatives aux emplois non permanents

A-RH-2019-228	Ar poste saisonnier du 15/4 au 17/4/19-17h	EQUIP. SPORTIFS	SAIS2019/037
A-RH-2019-229	Ar poste saisonnier le 19/4/19-4h	EQUIP. SPORTIFS	SAIS2019/038
A-RH-2019-230	Ar poste saisonnier du 20/4/19 au 21/4/19-7,5h	EQUIP. SPORTIFS	SAIS2019/039
A-RH-2019-231	Ar poste saisonnier du 23/4/19 au 25/4/19-23h	EQUIP. SPORTIFS	SAIS2019/040
A-RH-2019-232	Ar poste temporaire du 01,04,19 au 30,04,19-TC	CINEMA	TEMP2019/014
A-RH-2019-235	Ar création poste saisonnier-4 heures-11/04/19	ENFANCE JEUNESSE	SAIS2019/042
A-RH-2019-236	Ar création poste saisonnier-21 heures-Du 23 au 26/04/19	ENFANCE JEUNESSE	SAIS2019/041

Ajout de points à l'ordre du jour

Sans objet.

D-2019-04-01 Compte de gestion 2018 – Budget Général de la Communauté de Communes

40000 - CC COMBRAILLES SIOULE ET MORGE

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 356 337,40	12 004 023,27	19 360 360,67
Titres de recette émis (b)	3 270 874,53	11 013 799,22	14 284 673,75
Réductions de titres (c)	161 147,37	91 297,77	252 445,14
Recettes nettes (d = b - c)	3 109 727,16	10 922 501,45	14 032 228,61
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 356 337,40	12 004 023,27	19 360 360,67
Mandats émis (f)	3 488 339,72	11 125 359,64	14 613 699,36
Annulations de mandats (g)	130 491,93	931 629,22	1 062 121,15
Depenses nettes (h = f - g)	3 357 847,79	10 193 730,42	13 551 578,21
RESULTAT DE L'EXERCICE			
{d - h} Excédent		728 771,03	480 650,40
{h - d} Déficit	248 120,63		

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget Général de la Communauté de Communes,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-02 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Equipements sportifs

41800 - EQUIPEMENTS SPORTIFS CCCSM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 083 621,42	1 125 230,91	2 208 852,33
Titres de recette émis (b)	486 608,10	1 038 562,34	1 525 170,44
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	486 608,10	1 038 562,34	1 525 170,44
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 083 621,42	1 125 230,91	2 208 852,33
Mandats émis (f)	438 147,33	1 041 243,01	1 479 390,34
Annulations de mandats (g)		42 856,58	42 856,58
Depenses nettes (h = f - g)	438 147,33	998 386,43	1 436 533,76
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	48 460,77	40 175,91	88 636,68
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Equipements sportifs,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-03 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Enfance Jeunesse

41900 - JEUNESSE CCCSM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	830 343,14	2 734 593,36	3 564 936,50
Titres de recette émis (b)	435 566,12	3 724 396,43	4 159 962,55
Réductions de titres (c)		1 176 899,00	1 176 899,00
Recettes nettes (d = b - c)	435 566,12	2 547 497,43	2 983 063,55
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	830 343,14	2 734 593,35	3 564 936,49
Mandats émis (f)	379 273,94	2 747 818,63	3 127 092,57
Annulations de mandats (g)	63 399,63	102 183,64	165 583,27
Depenses nettes (h = f - g)	315 874,31	2 645 634,99	2 961 509,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	119 691,81		21 554,25
(h - d) Déficit		98 137,56	

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Enfance Jeunesse,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-04 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Activités culturelles

42000 - ACTIVITES CULTURELLES COCEM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	301 671,15	748 351,23	1 050 022,38
Titres de recette émis (b)	144 177,70	680 375,84	824 553,54
Réductions de titres (c)	151,00	9 745,83	9 896,83
Recettes nettes (d = b - c)	144 026,70	670 630,01	814 656,71
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	301 671,15	748 351,23	1 050 022,38
Mandats émis (f)	101 136,57	591 575,04	692 711,61
Annulations de mandats (g)		10 439,97	10 439,97
Depenses nettes (h = f - g)	101 136,57	581 135,07	682 271,64
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	42 890,13	89 494,94	132 385,07
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget annexe Activités culturelles,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-05 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Restauration collective

44800 - RESTAURATION COLLECT CCCEM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 323 549,39	862 333,54	2 185 882,93
Titres de recette émis (b)	326 081,05	859 848,67	1 185 929,72
Réductions de titres (c)		27 100,55	27 100,55
Recettes nettes (d = b - c)	326 081,05	832 748,12	1 158 829,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 323 549,39	862 333,54	2 185 882,93
Mandats émis (f)	141 921,18	854 222,43	996 143,61
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	141 921,18	854 222,43	996 143,61
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	184 159,87		162 685,56
(h - d) Déficit		21 474,31	

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Restauration collective,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-06 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Zone industrielle de Queuille

42600 - ZONE IND QUEUILLE CCCEM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	157 219,92	157 181,76	314 401,68
Titres de recette émis (b)	152 176,76	152 176,76	304 353,52
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	152 176,76	152 176,76	304 353,52
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	157 219,92	157 181,76	314 401,68
Mandats émis (f)	152 176,76	152 176,76	304 353,52
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	152 176,76	152 176,76	304 353,52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Zone industrielle de Queuille,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-07 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Zone industrielle Les Ancizes

42500 - ZONE IND LES ANCIZES CCCSM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	101 022,14	42 811,93	143 834,07
Titres de recette émis (b)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	101 022,14	42 811,93	143 834,07
Mandats émis (f)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Zone industrielle Les Ancizes,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-08 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Zone d'activité de St-Pardoux

42700 - ZONE ACT ST PARDoux CCCSM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	54 653,00	54 653,00	109 306,00
Titres de recette émis (b)	23 803,01	43 906,62	67 709,63
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	23 803,01	43 906,62	67 709,63
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	54 653,00	54 653,00	109 306,00
Mandats émis (f)	43 906,62	23 803,01	67 709,63
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	43 906,62	23 803,01	67 709,63
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		20 103,61	
(h - d) Déficit	20 103,61		

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Zone d'activité de St-Pardoux,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-09 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Parc de l'Aize ZAC 1

44600 - PARC DE L'AIZE ZAC 1 CCCSM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 743 940,09	1 659 125,35	4 403 065,44
Titres de recette émis (b)	1 482 993,07	1 369 158,42	2 852 151,49
Réductions de titres (c)	1 428 887,37	1 315 052,72	2 743 940,09
Recettes nettes (d = b - c)	54 105,70	54 105,70	108 211,40
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 743 940,09	1 659 125,35	4 403 065,44
Mandats émis (f)	1 369 158,42	1 482 993,07	2 852 151,49
Annulations de mandats (g)	1 315 052,72	1 428 887,37	2 743 940,09
Depenses nettes (h = f - g)	54 105,70	54 105,70	108 211,40
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s’être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l’ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l’exécution du budget de l’exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 1,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l’exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l’ordonnateur, n’appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-10 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 2

44700 - PARC DE L'AIZE ZAC 2 OCCSM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 131 106,95	2 903 895,75	5 035 002,70
Titres de recette émis (b)	189 589,67	518 207,47	707 797,14
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	189 589,67	518 207,47	707 797,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 131 106,95	2 903 895,75	5 035 002,70
Mandats émis (f)	306 251,24	314 366,92	620 618,16
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	306 251,24	314 366,92	620 618,16
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		203 840,55	87 178,98
(h - d) Déficit	116 661,57		

Après s’être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l’exercice 2018 et les décisions modificatives qui s’y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l’état de l’Actif, l’état du Passif, l’état des restes à recouvrer et l’état des restes à payer.

Après s’être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l’ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l’exécution du budget de l’exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 2,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l’exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l’ordonnateur, n’appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-11 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Zone d'activité La Varenne

42400 - ZONES ACTIVITES BCO CCECM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 381 091,85	2 341 557,94	4 722 649,79
Titres de recette émis (b)	2 073 497,37	2 182 490,58	4 255 987,95
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	2 073 497,37	2 182 490,58	4 255 987,95
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 381 091,85	2 341 557,94	4 722 649,79
Mandats émis (f)	2 285 057,82	2 182 490,58	4 467 548,40
Annulations de mandats (g)	100 000,00		100 000,00
Depenses nettes (h = f - g)	2 185 057,82	2 182 490,58	4 367 548,40
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	111 560,45		111 560,45

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Zone d'activité La Varenne,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-12 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Parc des Volcans

42800 - PARC ACTIV DES VOLCANS CCECM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	304 574,37	1 046 050,51	1 350 624,88
Titres de recette émis (b)	40 567,86	646 329,76	686 897,62
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	40 567,86	646 329,76	686 897,62
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	304 574,37	1 046 050,51	1 350 624,88
Mandats émis (f)	264 006,51	264 006,51	528 013,02
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	264 006,51	264 006,51	528 013,02
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		382 323,25	158 884,60
(h - d) Déficit	223 438,65		

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Parc des Volcans,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-13 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Multiple St-Quintin

43000 - MULTIPLE ST QUINTIN CCGSM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)			
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)			
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Multiple St-Quintin,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-14 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Cinéma intercommunal la Viouze

42100 - CINE INTERCO LA VIOUZE CCECM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 977,70	209 798,30	224 776,00
Titres de recette émis (b)	13 808,97	179 125,53	192 934,50
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	13 808,97	179 125,53	192 934,50
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 977,70	209 798,30	224 776,00
Mandats émis (f)	13 399,33	181 181,28	194 580,61
Annulations de mandats (g)		1 350,09	1 350,09
Depenses nettes (h = f - g)	13 399,33	179 831,19	193 230,52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	409,64		
(h - d) Déficit		705,66	296,02

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Cinéma intercommunal la Viouze,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-15 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Ateliers relais

42900 - ATELIERS RELAIS CCECM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	186 154,75	20 115,34	206 270,09
Titres de recette émis (b)	9 154,75	13 500,00	22 654,75
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	9 154,75	13 500,00	22 654,75
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	186 154,75	20 115,34	206 270,09
Mandats émis (f)	9 390,43	2 845,35	12 235,78
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	9 390,43	2 845,35	12 235,78
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		10 654,65	10 418,97
(h - d) Déficit	235,68		

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget annexe Ateliers relais,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-16 Compte de gestion 2018 – Budget annexe Bati locatif industriel

42300 - BATI LOCATIF INDUSTRIEL CCSEM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	95 757,18	130 224,50	225 981,68
Titres de recette émis (b)	57 411,68	43 066,62	100 478,30
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	57 411,68	43 066,62	100 478,30
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	95 757,18	130 224,50	225 981,68
Mandats émis (f)	58 744,15	70 363,38	129 107,53
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	58 744,15	70 363,38	129 107,53
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	1 332,47	27 296,76	28 629,23

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe Bati locatif industriel,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-17 Compte de gestion 2018 – Budget annexe REOM

42200 - REOM CCCCM

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		513 550,00	513 550,00
Titres de recette émis (b)		496 790,43	496 790,43
Réductions de titres (c)		773,40	773,40
Recettes nettes (d = b - c)		496 017,03	496 017,03
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		513 550,00	513 550,00
Mandats émis (f)		615 565,03	615 565,03
Annulations de mandats (g)		119 548,00	119 548,00
Depenses nettes (h = f - g)		496 017,03	496 017,03
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédant			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2018 du Budget annexe REOM,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

D-2019-04-18 Compte administratif 2018 – Budget Général de la Communauté de Communes

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - CDC		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 193 730.42	G	10 922 501.45
	Section d'investissement	B	3 357 847.79	H	3 109 727.16
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	1 125 063.92 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	861 291.11 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			14 412 869.32 = A+B+C+D		15 157 292.53 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	2 919 989.56	L	3 002 426.74
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		2 919 989.56 = E+F		3 002 426.74 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		10 193 730.42 = A+C+E		12 047 566.37 = G+I+K
	Section d'investissement		7 139 128.46 = B+D+F		6 112 153.90 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		17 332 858.88 = A+B+C+D+E+F		18 159 719.27 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget général de la Communauté de communes.

D-2019-04-19 Compte administratif 2018 – Budget annexe Equipements sportifs

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : Bernard LAMBERT

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - EQUIPEMENTS SPORTIFS		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	998 386,43	G	1 038 562,34
	Section d'investissement	B	438 147,33	H	486 608,10
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	48 891,84 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	150 619,49 (si déficit)	J	35 461,29 (si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			1 587 153,25		1 609 523,57
			= A+B+C+D		= G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	493 262,99	L	490 892,67
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		493 262,99		490 892,67
			= E+F		= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		998 386,43		1 087 454,18
	Section d'investissement		1 082 029,81		1 012 962,06
	TOTAL CUMULE		2 080 416,24		2 100 416,24
			= A+C+E		= G+I+K
			= B+D+F		= H+J+L
			= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Equipements sportifs.

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : B. LAMBERT

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ENFANCE JEUNESSE		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 645 634,99	G	2 547 497,43
	Section d'investissement	B	315 874,31	H	435 566,12
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	321 484,12 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 282 993,42	= G+H+I+J	2 983 063,55
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 645 634,99	= G+I+K	2 547 497,43
	Section d'investissement	= B+D+F	637 358,43	= H+J+L	435 566,12
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 282 993,42	= G+H+I+J+K+L	2 983 063,55

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Enfance Jeunesse.

D-2019-04-21 Compte administratif 2018 – Budget annexe Activités culturelles

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ACTIVITES CULTURELLES		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	581 135,07	G	670 630,01
	Section d'investissement	B	101 136,57	H	144 026,70
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	67 606,74 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	749 878,38	= G+H+I+J	814 656,71
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	581 135,07	= G+I+K	670 630,01
	Section d'investissement	= B+D+F	168 743,31	= H+J+L	144 026,70
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	749 878,38	= G+H+I+J+K+L	814 656,71

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Activités culturelles.

D-2019-04-22 Compte administratif 2018 – Budget annexe Restauration collective

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - RESTAURATION COLLECTIVE		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	167 282,69	G	1 440 810,90
	Section d'investissement	B	39 267,33	H	311 234,40
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	206 550,02	= G+H+I+J	1 752 045,30
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	167 282,69	= G+I+K	1 440 810,90
	Section d'investissement	= B+D+F	39 267,33	= H+J+L	311 234,40
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	206 550,02	= G+H+I+J+K+L	1 752 045,30

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Restauration collective.

D-2019-04-23 Compte administratif 2018 – Budget annexe Zone industrielle de Queuille

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ZI QUEUILLE		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	152 176,76	G	152 176,76
	Section d'investissement	B	152 176,76	H	152 176,76
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	38,16 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		304 391,68		304 353,52	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F		= K+L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		152 176,76		152 176,76	
		152 214,92		152 176,76	
		304 391,68		304 353,52	

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Zone industrielle de Queuille.

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ZI ANCIZES		CA 2018	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 42 806,93	G 42 806,93
	Section d'investissement	B 42 806,93	H 42 806,93
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 58 215,21 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		85 613,86 = A+B+C+D	143 829,07 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	42 806,93 = A+C+E	42 806,93 = G+I+K
	Section d'investissement	42 806,93 = B+D+F	101 022,14 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	85 613,86 = A+B+C+D+E+F	143 829,07 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Zone industrielle Les Ancizes.

D-2019-04-25 Compte administratif 2018 – Budget annexe Zone d’activité de St-Pardoux

En application de l’article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l’assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ZONE D ACTIVITES ST PARDoux				CA 2018	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	23 803,01	G	43 906,62
	Section d'investissement	B	43 906,62	H	23 803,01
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	20 103,61 (si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	30 849,99 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	87 813,24	= G+H+I+J	98 559,62
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	43 906,62	= G+I+K	43 906,62
	Section d'investissement	= B+D+F	43 906,62	= H+J+L	54 653,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	87 813,24	= G+H+I+J+K+L	98 559,62

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Zone d’activité de St-Pardoux.

En application de l’article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l’assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - AIZE ZAC 1		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	54 105,70	G	167 940,35
	Section d'investissement	B	54 105,70	H	54 105,70
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 247 447,54 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			1 355 658,94 = A+B+C+D		222 046,05 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		0,00 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		54 105,70 = A+C+E		167 940,35 = G+I+K
	Section d'investissement		1 301 553,24 = B+D+F		54 105,70 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		1 355 658,94 = A+B+C+D+E+F		222 046,05 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 1.

D-2019-04-27 Compte administratif 2018 – Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 2

En application de l’article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l’assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - AIZE ZAC 2		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	235 365,00	G	518 207,47
	Section d'investissement	B	306 251,24	H	189 589,67
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	1 346 211,20 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			541 616,24 = A+B+C+D		2 054 008,34 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		0,00 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		235 365,00 = A+C+E		518 207,47 = G+I+K
	Section d'investissement		306 251,24 = B+D+F		1 535 800,87 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		541 616,24 = A+B+C+D+E+F		2 054 008,34 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 2.

En application de l’article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l’assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ZONE D ACTIVITES LA VARENNE		CA 2018	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 182 490,58	G 2 182 490,58
	Section d'investissement	B 2 185 057,82	H 2 073 497,37
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 196 034,03 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 4 563 582,43	= G+H+I+J 4 255 987,95
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 182 490,58	= G+I+K 2 182 490,58
	Section d'investissement	= B+D+F 2 381 091,85	= H+J+L 2 073 497,37
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 563 582,43	= G+H+I+J+K+L 4 255 987,95

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Zone d’activité La Varenne.

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	264 006,51	G	646 329,76
	Section d'investissement	B	264 006,51	H	40 567,86
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	77 000,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	40 567,86	J	
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			568 580,88		763 897,62
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		0,00		0,00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		264 006,51		723 329,76
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		304 574,37		40 567,86
	= B+D+F		= H+J+L		
	TOTAL CUMULE		568 580,88		763 897,62
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Parc des Volcans.

D-2019-04-30 Compte administratif 2018 – Budget annexe Cinéma intercommunal La Viouze

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - CINEMA INTERCOMMUNAL DE LA VIOUZE		CA	201
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	179 831,19	G	179 125,53
	Section d'investissement	B	13 399,33	H	13 808,97
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 578,37 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	194 808,89	= G+H+I+J	192 934,50
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	179 831,19	= G+I+K	179 125,53
	Section d'investissement	= B+D+F	14 977,70	= H+J+L	13 808,97
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	194 808,89	= G+H+I+J+K+L	192 934,50

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Cinéma intercommunal La Viouze.

D-2019-04-31 Compte administratif 2018 – Budget annexe Ateliers relais

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ATELIERS RELAIS		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 845,35	G	13 500,00
	Section d'investissement	B	9 390,43	H	9 154,75
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	9 539,34
	Report en section d'investissement (001)	D	9 154,75	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	21 390,53	= G+H+I+J	32 194,09
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 845,35	= G+I+K	23 039,34
	Section d'investissement	= B+D+F	18 545,18	= H+J+L	9 154,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	21 390,53	= G+H+I+J+K+L	32 194,09

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Ateliers relais.

D-2019-04-32 Compte administratif 2018 – Budget annexe Ateliers relais

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ATELIERS RELAIS		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 845,35	G	13 500,00
	Section d'investissement	B	9 390,43	H	9 154,75
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	9 539,34 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	9 154,75 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		21 390,53 = A+B+C+D		32 194,09 = G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe Ateliers relais.

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2018.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - REDEVANCE ORDURES MENAGERES		CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 496 017,03	G 496 017,03	G-A 0,00
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		496 017,03 P=A+B+C+D	496 017,03 Q=G+H+I+J	0,00 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 496 017,03	= G+I+K 496 017,03	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 496 017,03	= G+H+I+J+K+L 496 017,03	0,00

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du Budget annexe REOM.

D-2019-04-34	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget Général de la Communauté de Communes
---------------------	---

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	849 272,05 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-861 291,11 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	3 357 847,79 €
Recettes investissements 2018	3 109 727,16 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	-248 120,63 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-861 291,11 €
D001/inv	<u>-1 109 411,74 €</u>
Solde section d'investissement :	-1 109 411,74 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	2 919 989,56 €
Sur recettes d'investissement :	3 002 426,74 €
Solde net des restes à réaliser :	<u>82 437,18 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-1 109 411,74 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	82 437,18 €
001D/inv	<u>-1 026 974,56 €</u>
Besoin de financement :	-1 026 974,56 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	10 193 730,42 €
Recettes fonctionnement 2018	10 922 501,45 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	728 771,03 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	849 272,05 €
Solde section de fonctionnement :	<u>1 578 043,08 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	1 026 974,56 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	551 068,52 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	<u>1 578 043,08 €</u>

○

D-2019-04-35 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Equipements sportifs

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	48 891,84 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-115 158,20 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	438 147,33 €
Recettes investissements 2018	486 608,10 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	48 460,77 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-115 158,20 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<u>-66 697,43 €</u>

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	493 262,99 €
Sur recettes d'investissement :	490 892,67 €
Solde net des restes à réaliser :	<u>-2 370,32 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-66 697,43 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	-2 370,32 €
001D/inv Besoin de financement :	<u>-69 067,75 €</u>

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	998 386,43 €
Recettes fonctionnement 2018	1 038 562,34 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	40 175,91 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	48 891,84 €
Solde section de fonctionnement :	<u>89 067,75 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : <i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	69 067,75 €
2) Affectation complémentaire en réserves : <i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	0,00 €
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé : <i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	20 000,00 €
Total affecté :	<u>89 067,75 €</u>

D-2019-04-36 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Jeunesse

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-321 484,12 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	315 874,31 €
Recettes investissements 2018	435 566,12 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	119 691,81 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	<u>-321 484,12 €</u>
D001/inv Solde section d'investissement :	-201 792,31 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	118 387,63 €
Sur recettes d'investissement :	<u>334 863,08 €</u>
Solde net des restes à réaliser :	216 475,45 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-201 792,31 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	<u>216 475,45 €</u>
	pas de besoin de financement
001D/inv Besoin de financement :	financement

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	2 645 634,99 €
Recettes fonctionnement 2018	2 547 497,43 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-98 137,56 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	<u>0,00 €</u>
Solde section de fonctionnement :	-98 137,56 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	-98 137,56 €
<i>(à reprendre en dépense ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	-98 137,56 €

D-2019-04-37 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Activités culturelles
--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-67 606,74 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	101 136,57 €
Recettes investissements 2018	144 026,70 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	42 890,13 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-67 606,74 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<u>-24 716,61 €</u>

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	101 294,00 €
Sur recettes d'investissement :	36 515,67 €
Solde net des restes à réaliser :	<u>-64 778,33 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-24 716,61 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	-64 778,33 €
001D/inv Besoin de financement :	<u>-89 494,94 €</u>

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	581 135,07 €
Recettes fonctionnement 2018	670 630,01 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	89 494,94 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<u>89 494,94 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	89 494,94 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	<u>89 494,94 €</u>

D-2019-04-38 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Restauration collective
--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :
 Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018): 0,00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	141 921,18 €
Recettes investissements 2018	326 081,05 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	184 159,87 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	0,00 €
R001/inv Solde section d'investissement :	184 159,87 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	1 174 456,41 €
Sur recettes d'investissement :	982 608,17 €
Solde net des restes à réaliser :	-191 848,24 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	184 159,87 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	-191 848,24 €
001D/inv Besoin de financement :	-7 688,37 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	854 222,43 €
Recettes fonctionnement 2018	832 748,12 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-21 474,31 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	-21 474,31 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)	
2) Affectation complémentaire en réserves : (à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)	0,00 €
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé : (à reprendre en DEPENSES ligne 002 du budget 2019)	21 474,31 €
Total affecté :	21 474,31 €

D-2019-04-39	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Zone industrielle de Queuille
---------------------	---

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-38,16 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	152 176,76 €
Recettes investissements 2018	152 176,76 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-38,16 €
D001/inv	<u>Solde section d'investissement :</u>
	-38,16 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
	<u>Solde net des restes à réaliser :</u>
	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-38,16 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv	<u>Besoin de financement :</u>
	-38,16 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	152 176,76 €
Recettes fonctionnement 2018	152 176,76 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
	<u>Solde section de fonctionnement :</u>
	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : <i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	0,00 €
2) Affectation complémentaire en réserves : <i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	0,00 €
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé : <i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	0,00 €
	<u>Total affecté :</u>
	0,00 €

D-2019-04-40 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Zone industrielle Les Ancizes
--

○

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018)	0,00 €
:	
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	58 215,21 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	42 806,93 €
Recettes investissements 2018	42 806,93 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	58 215,21 €
D001/inv	<u>58 215,21 €</u>
Solde section d'investissement :	58 215,21 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	<u>0,00 €</u>
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé	58 215,21 €
:	
Rappel du solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>
001D/inv	pas de besoin de financement
Besoin de financement :	

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	42 806,93 €
Recettes fonctionnement 2018	42 806,93 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	0,00 €
:	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018)	<u>0,00 €</u>
:	
Solde section de fonctionnement :	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	<u>0,00 €</u>

D-2019-04-41	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Zone d'activité de St-Pardoux
---------------------	---

○

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	-20 103,61 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	30 849,99 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	43 906,62 €
Recettes investissements 2018	23 803,01 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	-20 103,61 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	30 849,99 €
D001/inv Solde section d'investissement :	10 746,38 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	10 746,38 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	pas de besoin de financement

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	23 803,01 €
Recettes fonctionnement 2018	43 906,62 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	20 103,61 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	-20 103,61 €
Solde section de fonctionnement :	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	0,00 €

D-2019-04-42	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Parc de l'Aize ZAC1
---------------------	---

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-54 105,70 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	54 105,70 €
Recettes investissements 2018	54 105,70 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-54 105,70 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<u>-54 105,70 €</u>

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-54 105,70 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	<u>-54 105,70 €</u>

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	54 105,70 €
Recettes fonctionnement 2018	54 105,70 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<u>0,00 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	<u>0,00 €</u>

D-2019-04-43 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Parc de l'Aize ZAC2
--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-189 589,67 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	306 251,24 €
Recettes investissements 2018	189 589,67 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	-116 661,57 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-189 589,67 €
D001/inv Solde section d'investissement :	-306 251,24 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	306 251,24 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	306 251,24 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	314 366,92 €
Recettes fonctionnement 2018	518 207,47 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	203 840,55 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	203 840,55 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	203 840,55 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	203 840,55 €

D-2019-04-44	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Zone d'activité La Varenne
---------------------	--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-196 034,03 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	2 185 057,82 €
Recettes investissements 2018	2 073 497,37 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	-111 560,45 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-196 034,03 €
D001/inv	<u>Solde section d'investissement :</u>
	-307 594,48 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
	<u>Solde net des restes à réaliser :</u>
	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-307 594,48 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv	<u>Besoin de financement :</u>
	-307 594,48 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	2 182 490,58 €
Recettes fonctionnement 2018	2 182 490,58 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
	<u>Solde section de fonctionnement :</u>
	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
	<u>Total affecté :</u>
	0,00 €

D-2019-04-45	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Parc des Volcans
---------------------	--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	77 000,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-40 567,86 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	264 006,51 €
Recettes investissements 2018	40 567,86 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	-223 438,65 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-40 567,86 €
D001/inv	<u>Solde section d'investissement :</u>
	-264 006,51 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
	<u>Solde net des restes à réaliser :</u>
	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-264 006,51 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv	<u>Besoin de financement :</u>
	-264 006,51 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	264 006,51 €
Recettes fonctionnement 2018	646 329,76 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	382 323,25 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	77 000,00 €
	<u>Solde section de fonctionnement :</u>
	459 323,25 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	459 323,25 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	459 323,25 €

D-2019-04-46 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Cinéma La Viouze

○

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018)	0,00 €
:	
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-1 578,37 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	13 399,33 €
Recettes investissements 2018	13 808,97 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	409,64 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-1 578,37 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<u>-1 168,73 €</u>

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé	-1 168,73 €
:	
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	<u>-1 168,73 €</u>

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	179 831,19 €
Recettes fonctionnement 2018	179 125,53 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-705,66 €
:	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018)	0,00 €
:	
Solde section de fonctionnement :	<u>-705,66 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	-705,66 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	<u>-705,66 €</u>

D-2019-04-47 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Ateliers relais
--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	9 539,34 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-9 154,75 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	9 390,43 €
Recettes investissements 2018	9 154,75 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	-235,68 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-9 154,75 €
D001/inv	-9 390,43 €
Solde section d'investissement :	-9 390,43 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-9 390,43 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv	-9 390,43 €
Besoin de financement :	-9 390,43 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	2 845,35 €
Recettes fonctionnement 2018	13 500,00 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	10 654,65 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	9 539,34 €
Solde section de fonctionnement :	20 193,99 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	9 390,43 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	10 803,56 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	20 193,99 €

D-2019-04-48 Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Immobilier locatif

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	11 045,66 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	-1 453,80 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	58 744,15 €
Recettes investissements 2018	57 411,68 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	-1 332,47 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	-1 453,80 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<u>-2 786,27 €</u>

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-2 786,27 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	<u>-2 786,27 €</u>

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	70 363,38 €
Recettes fonctionnement 2018	43 066,62 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-27 296,76 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	11 045,66 €
Solde section de fonctionnement :	<u>-16 251,10 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	16 251,10 €
<i>(à reprendre en dépenses ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	<u>0,00 €</u>

D-2019-04-49	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe REOM
---------------------	--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018):	0,00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2018	0,00 €
Recettes investissements 2018	0,00 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires 2018):	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2018) :	0,00 €
D001/inv	0,00 €
Solde section d'investissement :	0,00 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2018

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Rappel du solde d'exécution cumulé :	0,00 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	pas de besoin de financement
001D/inv	0,00 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2018	496 017,03 €
Recettes fonctionnement 2018	496 017,03 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	0,00 €

D-2019-04-50 Adoption du Budget général de Combrailles, Sioule et Morge

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - CDC - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 680 266,05	11 129 197,53
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
O		0,00	551 068,52
R	=	=	=
T	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	11 680 266,05	11 680 266,05
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 458 843,92	4 485 818,48
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 919 989,56	3 002 426,74
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
O		1 109 411,74	0,00
R	=	=	=
T	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 488 245,22	7 488 245,22
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	19 168 511,27	19 168 511,27

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget général 2019 de Combrailles, Sioule et Morge.

D-2019-04-51 Adoption du Budget annexe Equipements sportifs

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - EQUIPEMENTS SPORTIFS - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 097 453,36	1 077 453,36
O			
T			
E			
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 20 000,00
T			
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 097 453,36	1 097 453,36
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	379 536,48	448 604,23
O			
T			
E			
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	493 262,99	490 892,67
E			
P			
O			
R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 66 697,43	(si solde positif) 0,00
T			
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		939 496,90	939 496,90
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		2 036 950,26	2 036 950,26

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Equipements sportifs.

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 031 246,05	3 129 383,61
O			
T	+	+	+
E			
R			
E			
P			
O			
R			
T			
S			
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 98 137,56	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 129 383,61	3 129 383,61
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	373 931,86	369 438,72
O			
T	+	+	+
E			
R			
E			
P			
O			
R			
T			
S			
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	118 387,63	324 673,08
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 201 792,31	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	694 111,80	694 111,80
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 823 495,41	3 823 495,41

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Jeunesse.

D-2019-04-53 Adoption du Budget annexe Activités culturelles

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ACTIVITES CULTURELLES - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	756 278,69	756 278,69
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	756 278,69	756 278,69
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	216 269,97	305 764,91
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	101 294,00	36 515,67
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 24 716,61	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	342 280,58	342 280,58
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 098 559,27	1 098 559,27

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Activités culturelles.

D-2019-04-54 Adoption du Budget annexe Restauration collective

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - RESTAURATION COLLECTIVE - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 117 441,58	2 138 915,89
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 21 474,31	(si excédent) 0,00
O			
R	=	=	=
T			
S	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 138 915,89	2 138 915,89
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	171 169,52	178 857,89
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 174 456,41	982 608,17
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 184 159,87
O			
R	=	=	=
T			
S	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 345 625,93	1 345 625,93
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 484 541,82	3 484 541,82

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Restauration collective.

D-2019-04-55 Adoption du Budget annexe ZI de Queuille

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZI QUEUILLE - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	435 668,23	435 668,23
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
O		0,00	0,00
R	=	=	=
T			
S	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	435 668,23	435 668,23
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	200 787,73	200 825,89
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
O		38,16	0,00
R	=	=	=
T			
S	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	200 825,89	200 825,89
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	636 494,12	636 494,12

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe ZI de Queuille.

D-2019-04-56 Adoption du Budget annexe ZI des Ancizes

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZI ANCIZES - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE		II	
		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	42 811,93	42 811,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		42 811,93	42 811,93
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	101 022,14	42 806,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 58 215,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		101 022,14	101 022,14
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		143 834,07	143 834,07

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe ZI des Ancizes.

D-2019-04-57 Adoption du Budget annexe ZA de Saint Pardoux

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZONE D ACTIVITES ST PARDOUX - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 767,99	48 767,99
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
O			
R	=	=	=
T			
S	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	48 767,99	48 767,99
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	54 653,00	43 906,62
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 10 746,38
O			
R	=	=	=
T			
S	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	54 653,00	54 653,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	103 420,99	103 420,99

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe ZA de Saint Pardoux.

D-2019-04-58 Adoption du Budget annexe Extension du Parc de l'Aize ZAC1

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - AIZE ZAC 1 - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 813 047,58	1 813 047,58
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
R			
T	=	=	=
S			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 813 047,58	1 813 047,58
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 505 783,76	2 753 231,30
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 247 447,54	(si solde positif) 0,00
R			
T	=	=	=
S			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 753 231,30	2 753 231,30
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 566 278,88	4 566 278,88

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Extension du Parc de l'Aize ZAC1.

D-2019-04-59 Adoption du Budget annexe ZA la Varenne

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZONE D ACTIVITES LA VARENNE - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 200 229,14	2 200 229,14
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
O			
R	=	=	=
T			
S	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 200 229,14	2 200 229,14
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 818 987,48	2 126 581,96
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 307 594,48	(si solde positif) 0,00
O			
R	=	=	=
T			
S	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 126 581,96	2 126 581,96
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 326 811,10	4 326 811,10

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe ZA la Varenne.

D-2019-04-60 Adoption du Budget annexe Parc d'Activités des Volcans

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - PARC D ACTIVITES DES VOLCANS - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 777 373,22	1 318 049,97
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 459 323,25
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 777 373,22	1 777 373,22
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	995 701,16	1 259 707,67
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 264 006,51	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 259 707,67	1 259 707,67
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 037 080,89	3 037 080,89

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Parc d'Activités des Volcans.

D-2019-04-61 Adoption du Budget annexe Cinéma la Viouze

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - CINEMA INTERCOMMUNAL DE LA VIOUZE - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	203 178,36	203 884,02
O	+	+	+
T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 705,66	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	203 884,02	203 884,02
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 399,33	14 568,06
O	+	+	+
T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 168,73	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 568,06	14 568,06
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	218 452,08	218 452,08

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Cinéma la Viouze.

D-2019-04-62 Adoption du Budget annexe Atelier Relais

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ATELIERS RELAIS - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 303,56	500,00
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
O		0,00	10 803,56
R			
T	=	=	=
S			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	11 303,56	11 303,56
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	175 000,00	184 390,43
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
O		9 390,43	0,00
R			
T	=	=	=
S			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	184 390,43	184 390,43
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	195 693,99	195 693,99

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Atelier Relais.

D-2019-04-63 Adoption du Budget annexe Immobilier locatif

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - BATI LOCATIF INDUSTRIEL - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	139 598,45	155 849,55
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
O		16 251,10	0,00
R			
T	=	=	=
S			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	155 849,55	155 849,55
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	169 085,18	171 871,45
O			
T	+	+	+
E			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
O		2 786,27	0,00
R			
T	=	=	=
S			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	171 871,45	171 871,45
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	327 721,00	327 721,00

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Immobilier locatif.

D-2019-04-64 Adoption du Budget annexe Redevance des Ordures Ménagères

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - REDEVANCE ORDURES MENAGERES - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	513 550,00	513 550,00
O			
T			
E			
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P			
O	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
R			
T			
S			
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		513 550,00	513 550,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
O			
T			
E			
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P			
O	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
R			
T			
S			
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		513 550,00	513 550,00

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe Redevance des Ordures Ménagères.

D-2019-04-65 Vote des taux de fiscalité 2019

Il est proposé une stabilité des taux de fiscalité.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE de fixer les taux 2019 comme suit :
 - CFE : 25,69%
 - TH : 10,38 %
 - FNB : 18,80 %
 - FB : 3,03 %
 - TEOM – SBA : 10.88 %

D-2019-04-66 Délibération relative aux subventions et cotisations 2019

Afin de pouvoir verser les cotisations et subventions prévues au budget, il est nécessaire de délibérer de manière formelle

✓ **Budget général :**

BENEFICIAIRE	OBJET	MONTANT MAX
ASSOCIATION LES MARDIS DU RIRE	Utilisations salle Cinéma	1 800,00 €
AIDES A L HABITAT (lutte contre la précarité énergétique et adaptation du logement à la dépendance) sur décision individuelle	Aides 2019	40 000,00 €
Versement aux entreprises subvention Fonds A89 sur décisions individuelles	Subventions 2019	25 000,00 €
ASSOC DES MAIRES DU PUY DE DOME	COTISATION 2019	900,00 €
SMADC DES COMBRAILLES	COTISATION INFORMATIQUE 2019	10 800,00 €
SMADC Plateforme dématérialisation des marchés	COTISATION 2019	250,00 €
ADCF	COTISATION 2019	2 000,00 €
SIET BRAYAUDS ET COMBRAILLES	COTISATION 2019	6 800,00 €
ASSO SYNDIC LIBRE DU PARC DE L'AIZE	COTISATION 2019	500,00 €
ADUHME	COTISATION 2019	22 403,00 €
AGENCE REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	COTISATION 2019	150,00 €
MISSION LOCALE RIOM LIMAGNE	COTISATION 2019	26 000,00 €
ASSOCIATION DE GESTION DU SCHEMA D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AGSAV)	COTISATION 2019	1 340,00 €
ASSOCIATION FREDON	COTISATION 2019	1 000,00 €

BENEFICIAIRE	OBJET	MONTANT MAX
MACEO	COTISATION 2019	1 000,00 €
CLUB ENTREPRISES ET TERRITOIRES	COTISATION 2019	90,00 €
INITIATIVE RIOM COMBRAILLES-PLFIL	COTISATION 2019	3 900,00 €
ASSOCIATION REGIONALE AUVERGNE DE L USH	ADHESION FICHIER PARTAGE BAILLEURS SOCIAUX 2019	250,00 €
AUVERGNE ACTIVE	COTISATION 2019	1 500,00 €
CAUE 63	COTISATION 2019	1 900,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	COTISATION 2019	600,00 €

BENEFICIAIRE – OBJET	MONTANT MAX
SMADC CONTRIBUTION GENERALE	49 907,09 €
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE	91 410,00 €
SMAD - FONDS DE MUTUALISATION A89	46 249,25 €
SMAD - RESEAU FONCIER AGRICOLE 2019	600,00 €
SMAD - SOLDE RESEAU FONCIER AGRICOLE 2017	1 750,00 €
SMAD - SOLDE RESEAU FONCIER AGRICOLE 2018	3 395,00 €
CONCORDIA – CHANTIER JEUNES BENEVOLES	5 500,00 €
SIEG ECLAIRAGE PUBLIQUE	6 000,00 €
SMAD - ANIMATION GEMAPI SIOULE	1 550,00 €
CC RIOM LIMAGNE VOLCANS-: ANIMATION GEMAPI MORGE	1 550,00 €

✓ Budget annexe « activités culturelles » :

BENEFICIAIRE - OBJET	MONTANT MAX
FESTIVAL ERNEST MONPIED (Altérité Culturelle en Combrailles)	2 500,00 €
MARDI DU RIRE	2 500,00 €

✓ Budget annexe « jeunesse » :

BENEFICIAIRE - OBJET	MONTANT MAX
FRANCAS – ADHESION 2019	1 000,00 €
ECOLE DES SCIENCES	2 000,00 €
RESEAU AIDE SPECIALISE ELEVES EN DIFFICULTE	1 700,00 €

✓ Budget annexe « équipements sportifs » :

BENEFICIAIRE – OBJET	MONTANT MAX
ANDES – ADHESION 2019	1 400,00 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le versement des cotisations ou subventions 2019 selon la liste présentée ci-dessous et dans la limite des montants maximum mentionnés.
- AUTORISE M. le Président à procéder au mandatement.

D-2019-04-67 Autorisation à signer le marché d'études pour l'élaboration du PCAET

✓ Autorisation à signer le marché d'études pour l'élaboration du PCAET

Après consultation de 7 cabinets (5 réponses) et audition des 2 cabinets les mieux placés au regard de leur note méthodologique et du coût proposé, la CAO propose de retenir, pour l'élaboration DU PCAET ET SON ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE, le CABINET MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT (69 – Villeurbanne).

Le cabinet a bien pris en compte les enjeux et problématiques du territoire dans son offre (offre sur mesure) et propose un nombre de rencontres et réunions satisfaisant au regard du coût. Les 2eme et 3eme phases, notamment feront une large place à la concertation publique.

Le montant du marché est le suivant :

- TOTAL HT : 32 550,00 €HT
- TVA 20 % : 06 150,00 €
- MONTANT TTC : 39 060,00 €TTC

✓ Calendrier et étapes :

- **Avril – Août** : phase de préfiguration et de diagnostic / **6 jours de rencontres**
Diagnostic territorial, prospective climatique, évaluation du coût de l'inaction, évaluation du degré de vulnérabilité du territoire au changement climatique : travail en bureau, copil et ateliers de travail
- **Août – Octobre** : Élaboration de la stratégie / **5 jours de rencontres**
sur la base des éléments du diagnostic : travail en copil, ateliers de travail et réunions publiques
- **Octobre – Janvier** : Construction du plan d'actions / **6 jours de rencontres**
Une fois la stratégie territoriale définie, co-construction du programme d'actions : travail en copil, ateliers de travail et réunions publiques (chaque action fera l'objet d'une estimation financière, d'une priorisation, d'une analyse des modalités techniques et financières de mise en œuvre)
- **Février** : Mise en place des outils d'évaluation
- **Tout au long de la démarche** : Évaluation Environnementale Stratégique

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Président à signer le marché avec le cabinet MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT

D-2019-04-68 Avis sur le schéma régional des déchets

✓ Avis sur le schéma régional des déchets

La Communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge », compétente pour la gestion des déchets ménagers et assimilés est appelé à donner un avis sur le projet de Plan régional de gestion des déchets non dangereux élaboré par le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a doté les Régions de nouvelles compétences. Ainsi, la compétence planification des déchets non dangereux a été transféré du Département à la Région, qui était chargée alors de réaliser un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PRPGD) pour février 2017.

Pour rappel, le PRPGD est opposable aux décisions prises par les personnes morales de droit public, dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets. En effet, l'article L541-15 du Code de l'Environnement, prévoit que ces décisions doivent être compatibles avec le plan. Il en va aussi bien des décisions prises par les collectivités compétentes en matière de prévention et de gestion des déchets que, par exemple, de l'attribution des autorisations d'exploiter des Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE) délivrées par le Préfet (installation de stockage par exemple).

L'obligation de compatibilité avec le PRPGD peut donc empêcher la mise en fonctionnement ou l'extension d'une (nouvelle) installation, qui ne correspondrait pas à l'anticipation des besoins en capacités de traitement, réalisée par l'autorité de planification.

Plusieurs groupes de travail et commissions consultatives d'élaboration et de suivi (CCES) du plan, auxquelles ont participé Clermont Auvergne Métropole, le Sictom Issoire Brioude, le Syndicat du Bois de l'Aumône, Thiers Dore et Montagne et le VALTOM, se sont enchaînées depuis mars 2017.

Ainsi, lors de la commission consultative d'élaboration et de suivi du 27 septembre 2018, qui avait pour objet de recueillir les avis sur le projet de plan soumis à consultation des Parties Prenantes Associées (PPA), 8 collectivités se sont exprimées en défaveur de ce projet de plan : le SICTOM Issoire Brioude, la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, Clermont Auvergne Métropole, le SICTOM Nord Allier, le SICTOM Sud Allier, Saint Etienne Métropole, le SICTOM entre Monts et Vallées et le VALTOM, soit une population d'environ 1.3 million d'habitant (20 % de la population de la Région Auvergne Rhône Alpes).

De nombreuses autres collectivités ont également fait part de certaines réserves. Des élus communaux, départementaux, régionaux et nationaux se sont aussi saisis de ce sujet et ont exprimés leur inquiétude auprès de la Région sur l'avenir de la gestion des déchets en Auvergne Rhône Alpes (AURA).

En effet, plusieurs enjeux ont été identifiés au cours des réunions et les réponses apportées par la Région ne sont à ce jour pas satisfaisantes.

Par un courrier en date du 20 décembre 2018 et dans le cadre de la consultation administrative du futur Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Auvergne Rhône-Alpes, la Région sollicite l'avis des collectivités à compétence collecte et/ou traitement pour le 20 avril 2019 au plus tard.

✓ Les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

Ainsi, l'un des principaux points de divergence concerne la privatisation et l'éloignement des installations de stockage des bassins de vie.

Les positions de la Région et de l'Etat pénalisent les collectivités ayant investi lourdement dans des unités de valorisation énergétique afin de détourner les déchets du stockage, comme le prévoit la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (- 50% de déchets orientés vers le stockage en 2025 / 2010).

Or, avec un besoin de 110 000 t depuis 2014, le VALTOM est au-delà des - 65 % de réduction du stockage sur son territoire tout en ayant investi plus de 220 millions d'euros pour la mise en service en 2013 d'un pôle multi-filières de valorisation (matière, organique et énergétique). Le VALTOM atteint les objectifs de la loi depuis 2014 et devrait subir la disparition des sites de stockages en Auvergne dès 2025. En l'état actuel de la rédaction du plan, l'extension du site de stockage de Puy Long

A court terme (soit après 2025), les prévisions présentées par la Région indiquent que seules subsisteront les principales Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) suivantes :

- Chatuzange le Goubet (26), Véolia, pour 140 000 t/an,
- Saint Quentin sur Isère, (38), Lély Environnement, 150 000 t/an
- Donzère (26), Suez, 150 000 t/an,
- Satolas (38), Suez, 250 000 t/an
- Roche la Molière (42), Suez, 270 000 t/an
- Soit un total pour 5 sites privés de 960 000 t/an pour 1.08 M t autorisées en 2025.

Ainsi, les ISDND privées détiendront près de 90 % des capacités de stockage en Auvergne Rhône Alpes, dont 70 % pour la seule entreprise Suez, alors qu'en 2018 la situation était plutôt équilibrée avec 60 % d'ISDND privée et 40 % d'ISDND publics.

Les conséquences n'ont pas tardé à suivre, car dès le 1^{er} janvier 2019, l'entreprise Suez a augmenté les coûts de traitement pour l'ISDND de Roche la Molière de 30 €/t, soit plus de 30 % d'augmentation sans parler de celle à venir de la TGAP à partir de 2021, jusqu'à + 41 €/t en 2025 !

L'impact économique de la suppression des sites de stockage du Puy de Dôme est estimé à plus de 3,2 millions d'euros par an pour les collectivités et les entreprises du territoire, auxquels il faudra ajouter 2,5 millions d'euros pour la hausse de TGAP, soit un surcoût annuel de 5,7 millions d'euros.

Situation d'autant plus incompréhensible que le site de Roche la Molière n'a reçu en moyenne que 250 à 300 000 t par an pour une autorisation à 500 000 t/an, soit une capacité non utilisée depuis 2010 de plus 1.6 M t.

Les collectivités vont donc être prises en otage par les entreprises privées et par l'Etat : situation en totale contradiction avec les principes de libre administration, de proximité, d'autosuffisance et de non monopole inscrits dans la loi.

Cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle se généralise actuellement à la majorité des Régions françaises : raréfaction des sites de stockage au profit de sites privés surdimensionnés (principalement détenu par Suez).

Le projet de plan actuel ne prévoit ni limitation des importations de déchets dans notre Région, ni contrôle des apports de déchets dans les centres de tri de Déchets d'Activités Economiques (DAE), qui pourraient alors servir aisément d'outil d'effacement de la provenance des déchets.

Face à ces menaces, le VALTOM a demandé à la Région de modifier le plan afin que :

- L'importation de déchet hors région AURA soit interdite ;
- Les origines géographiques des déchets entrants sur les centres de tri de DAE soient tracées et communiquées à l'ensemble des acteurs publiques et privées, comme c'est le cas pour déchets ménagers assimilés (DMA).

✓ Les secours inter-usines de valorisation énergétique des déchets

En cas d'arrêt d'usines (programmés ou non) et atteinte des limites de capacités des ISDND à proximité, les usines de valorisation énergétiques des déchets vont se retrouver confronter à un problème insoluble d'exutoire.

Les outils de mise en balle proposés par le projet de plan n'est pas une solution, car l'usine ne sera pas en mesure de réinjecter ces balles dans son process faute de capacité suffisante.

C'est pourquoi, le VALTOM a demandé à la Région que :

- Les ISDND actuellement en surcapacité soient contraintes de réserver leurs tonnages non consommés d'une année sur l'autre au secours inter-usine. Ce déblocage de capacité pourrait alors se faire sur décision du Préfet. Cette solution présenterait également l'avantage de pouvoir gagner de la capacité, qui pourrait alors être redistribuée aux ISDND de proximité.
- La suppression sur la limitation du déplacement des déchets au sein de la Région afin de faciliter l'émergence de solutions de dépannage en cas d'arrêt d'usines.

✓ Les déchets du BTP

L'enjeu principal du plan au vue des 33 M t de déchets pour la Région AURA : 25 M t déchets du BTP (76 %) et seulement 3,8 M t de DMA (12 %).

La gestion des déchets du BTP (et des professionnels plus généralement) est une question à part entière et doit être prise en charge directement et immédiatement par les producteurs comme l'impose la Loi. La gestion de ces déchets par les collectivités territoriales compliquerait l'atteinte des objectifs de réduction fixés par la loi TECV, sans parler des coûts à supporter par le contribuable et l'impact sur la qualité du service public.

Le VALTOM va demander à la Région de modifier le projet de plan afin de le rendre plus contraignant sur :

- La connaissance des gisements et leur devenir ;
- Les objectifs de réduction et de valorisation de ce gisement.

✓ Suivi et révision du plan

Compte tenu de la situation de la Métropole de Lyon avec la vétusté de ses unités de valorisation énergétique et la non finalisation de son schéma directeur de gestion de ses déchets, le VALTOM demande qu'une révision du plan soit prévue dès la prise de décision de la Métropole de Lyon sur l'avenir de ses outils de traitement, décision qui impactera la totalité de la Région.

En outre, du fait des objectifs ambitieux du plan, qui vont au-delà de la réglementation, et de l'incertitude réelle sur l'évolution de la production de déchets dans un contexte de reprise des matériaux en tension, le VALTOM insiste sur la nécessité d'assurer un suivi annuel et efficace du plan régional en réunissant au moins une fois par an les collectivités pour débattre des résultats au regard de objectifs attendus.

Enfin, le VALTOM va demander à la Région que le suivi et la traçabilité des DAE soient améliorés en s'inspirant de ce qui se pratique depuis plusieurs années au sein des collectivités.

✓ Sujets divers

Le VALTOM va demander qu'un schéma de gestion des déchets d'amiante soit mise en œuvre en facilitant l'accès pour les particuliers aux sites privés afin d'améliorer la qualité des gravats de déchèterie et leur valorisation matière.

Concernant les plantes invasives, le VALTOM va demander de ne pas se limiter à une seule espèce mais d'inclure toutes les espèces considérées comme invasives.

Le plan devrait également prescrire les moyens de collecte et d'élimination de ces espèces invasives, en précisant si elles peuvent être acceptées ou non en ISDND ou en unité de valorisation énergétique ou si un traitement spécifique doit être mis en œuvre.

Enfin, le VALTOM va demander que le plan régional impose aux collectivités d'étudier systématiquement le recours à la valorisation des graves de mâchefers, produits par les unités de valorisation énergétique afin de favoriser la valorisation locale de ces graves de mâchefers.

Compte tenu des enjeux précités et des conséquences prévisibles pour nos territoires, il est proposé au conseil communautaire d'émettre un avis défavorable au projet de plan régional, en s'associant aux autres collectivités et établissements publics du Département du puy de Dôme ayant en charge la gestion des déchets ménagers et assimilés du territoire.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- EMET un avis défavorable au projet de plan régional, en s'associant aux autres collectivités et établissements publics du Département du puy de Dôme ayant en charge la gestion des déchets ménagers et assimilés du territoire.

QUESTIONS DIVERSES

→ Cinéma

Claude ARCHAUD demande si une révision des sièges a été réalisée. Il est précisé que les sièges ont été vérifiés récemment (et changés si nécessaire) à l'occasion des Mardis du Rire. Un stock pour procéder à des remplacements est toujours disponible.

→ Restauration collective

Camille CHANSEAUME demande dans quelles conditions le boulanger de Saint-Georges-de-Mons peut être intégré dans l'approvisionnement du site de production de la cuisine de Saint-Georges-de-Mons. Le Vice-Président précise que la question sera étudiée avec les services.

Yannick DREVET demande quand seront réalisés les derniers travaux de rénovation de l'office et du réfectoire (notamment panneaux acoustiques). Il est précisé que, sous réserve de confirmation de l'entreprise, les travaux sont prévus pour les prochaines vacances scolaires.

→ Gémapi

Denis GEORGES informe que des travaux de curage seraient à prévoir sur un canal qui vient d'être classé en cours d'eau et qui releverait désormais de la compétence Gémapi.

Liste des délibérations du jeudi 4 avril 2019

D-2019-04-01	Compte de gestion 2018 – Budget Général de la Communauté de Communes.....	3
D-2019-04-02	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Equipements sportifs.....	4
D-2019-04-03	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Enfance Jeunesse	4
D-2019-04-04	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Activités culturelles	5
D-2019-04-05	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Restauration collective	6
D-2019-04-06	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Zone industrielle de Queuille	6
D-2019-04-07	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Zone industrielle Les Ancizes	7
D-2019-04-08	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Zone d’activité de St-Pardoux	8
D-2019-04-09	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 1	8
D-2019-04-10	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 2	9
D-2019-04-11	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Zone d’activité La Varenne	10
D-2019-04-12	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Parc des Volcans.....	10
D-2019-04-13	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Multiple St-Quintin	11
D-2019-04-14	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Cinéma intercommunal la Viouze.....	12
D-2019-04-15	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Ateliers relais	12
D-2019-04-16	Compte de gestion 2018 – Budget annexe Bati locatif industriel	13
D-2019-04-17	Compte de gestion 2018 – Budget annexe REOM	14
D-2019-04-18	Compte administratif 2018 – Budget Général de la Communauté de Communes.	15
D-2019-04-19	Compte administratif 2018 – Budget annexe Equipements sportifs.....	16
D-2019-04-20	Compte administratif 2018 – Budget annexe Enfance Jeunesse	17
D-2019-04-21	Compte administratif 2018 – Budget annexe Activités culturelles	18
D-2019-04-22	Compte administratif 2018 – Budget annexe Restauration collective	19
D-2019-04-23	Compte administratif 2018 – Budget annexe Zone industrielle de Queuille	20
D-2019-04-24	Compte administratif 2018 – Budget annexe Zone industrielle Les Ancizes	21
D-2019-04-25	Compte administratif 2018 – Budget annexe Zone d’activité de St-Pardoux	22
D-2019-04-26	Compte administratif 2018 – Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 1	23
D-2019-04-27	Compte administratif 2018 – Budget annexe Parc de l’Aize ZAC 2	24
D-2019-04-28	Compte administratif 2018 – Budget annexe Zone d’activité La Varenne	25
D-2019-04-29	Compte administratif 2018 – Budget annexe Parc des Volcans.....	26
D-2019-04-30	Compte administratif 2018 – Budget annexe Cinéma intercommunal La Viouze ..	27
D-2019-04-31	Compte administratif 2018 – Budget annexe Ateliers relais	28
D-2019-04-32	Compte administratif 2018 – Budget annexe Ateliers relais	29
D-2019-04-33	Compte administratif 2018 – Budget annexe REOM	30
D-2019-04-34	Affectation des résultats de l’année 2018 sur 2019 – Budget Général de la Communauté de Communes.....	31

D-2019-04-35	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Equipements sportifs	32
D-2019-04-36	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Jeunesse	33
D-2019-04-37	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Activités culturelles	34
D-2019-04-38	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Restauration collective	35
D-2019-04-39	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Zone industrielle de Queuille	36
D-2019-04-40	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Zone industrielle Les Ancizes	37
D-2019-04-41	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Zone d'activité de St-Pardoux	38
D-2019-04-42	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Parc de l'Aize ZAC1	39
D-2019-04-43	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Parc de l'Aize ZAC2	40
D-2019-04-44	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Zone d'activité La Varenne	41
D-2019-04-45	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Parc des Volcans	42
D-2019-04-46	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Cinéma La Viouze	43
D-2019-04-47	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Ateliers relais	44
D-2019-04-48	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe Immobilier locatif	45
D-2019-04-49	Affectation des résultats de l'année 2018 sur 2019 – Budget annexe REOM	46
D-2019-04-50	Adoption du Budget général de Combrailles, Sioule et Morge	47
D-2019-04-51	Adoption du Budget annexe Equipements sportifs	48
D-2019-04-52	Adoption du Budget annexe Jeunesse	49
D-2019-04-53	Adoption du Budget annexe Activités culturelles	50
D-2019-04-54	Adoption du Budget annexe Restauration collective	51
D-2019-04-55	Adoption du Budget annexe ZI de Queuille	52
D-2019-04-56	Adoption du Budget annexe ZI des Ancizes	53
D-2019-04-57	Adoption du Budget annexe ZA de Saint Pardoux	54
D-2019-04-58	Adoption du Budget annexe Extension du Parc de l'Aize ZAC1	55
D-2019-04-59	Adoption du Budget annexe ZA la Varenne	56
D-2019-04-60	Adoption du Budget annexe Parc d'Activités des Volcans	57
D-2019-04-61	Adoption du Budget annexe Cinéma la Viouze	58

D-2019-04-62	Adoption du Budget annexe Atelier Relais	59
D-2019-04-63	Adoption du Budget annexe Immobilier locatif	60
D-2019-04-64	Adoption du Budget annexe Redevance des Ordures Ménagères.....	61
D-2019-04-65	Vote des taux de fiscalité 2019	62
D-2019-04-66	Délibération relative aux subventions et cotisations 2019	62
D-2019-04-67	Autorisation à signer le marché d'études pour l'élaboration du PCAET.....	64
D-2019-04-68	Avis sur le schéma régional des déchets	64

Signatures des membres présents au conseil communautaire du
Jeudi 4 avril 2019

Le Président,
M. MOUCHARD Jean-Marie

Le Secrétaire de séance,
M. SECOND Jean-François

Les membres du conseil communautaire :

ARCHAUD Claude Saint-Georges-de-Mons	BALY Franck Saint-Georges-de-Mons Procuration M. LAMBERT	BARE Michaël Charbonnières-les-Vieilles	BONNET Grégory Montcel
BOULAIS Loïc Saint-Hilaire-la-Croix	BOULEAU Bernard Blot-l'Eglise	CAILLET Pascal Davayat	CAUDRELIER-PEYNET Valérie Loubeyrat
CHANSEAUME Camille Saint-Georges-de-Mons	CHARBONNEL Pascal Teilhède	CHATARD Marie-Pierre Charbonnières-les-Vieilles	COUCHARD Olivier Manzat
COUTIERE Daniel Saint-Quintin-sur-Sioule	CRISPYN Guillaume Champs	DA SILVA José Manzat	DE JESUS José Les Ancizes-Comps
DOSTREVIE Corinne Manzat Procuration M. DA SILVA	DREVET Yannick Beauregard-Vendon	ESPAGNOL Alain Combronde Procuration Mme VIALANEIX	GATIGNOL Joëlle Saint-Georges-de-Mons
GENDRE Martial Lisseuil	GEORGES Denis Beauregard-Vendon Procuration M. DREVET	GUILLOT Sébastien Gimeaux	HOVART Lilyane Pouzol

LAMAISON Marie-Hélène Yssac-la-Tourette	LAMBERT Bernard Combronde	LANGUILLE André Jozerand	LANNAREIX Jean-Pierre JOUBERTON Dominique Vitrac
LESCURE Bernard Marcillat	LOBJOIS Corinne Les Ancizes-Comps Procuration M. MANUBY	LOBREGAT Stéphane Loubeyrat Procuration M. MOUCHARD	MANUBY Didier Les Ancizes-Comps
MASSON Yannick Queuille	MEGE Isabelle Les Ancizes-Comps Procuration M. GUILLOT	MUSELIER Jean-Pierre Saint-Myon	PERROCHE Paulette Combronde
PIEUCHOT-MONNET Chantal Saint-Pardoux	POUZADOUX Jean-Paul Combronde Procuration Mme PERROCHE	ROGUET François Saint-Rémy-de-Blot	SAUVESTRE Daniel Châteauneuf-les-Bains Procuration Mme PIEUCHOT- MONNET
SCHIETTEKATTE Charles Saint-Gal-sur-Sioule	Jean-François SECOND Prompsat Secrétaire de séance	VALANCHON Annie Saint-Georges-de-Mons	VALENTIN Gilles Saint-Angel
VIALANEIX Michèle Combronde			